

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 décembre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3642)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CF206

présenté par

M. Leseul, Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, Mme Rabault, Mme Rouaux, M. Aviragnet, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. David Habib, M. Hutin, Mme Jourdan, M. Juanico, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Manin, M. Naillet, M. Potier, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Tolmont, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Victory et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 33**ÉTAT B****Mission « Plan de relance »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Écologie	0	10 000 000
Compétitivité	10 000 000	0
Cohésion	0	0
Plan pour l'égalité réelle en outre-mer	0	0
Fonds de compensation des charges fixes	0	0
Fonds de transition écologique des PME et TPE	0	0
Plan de relance pour la Polynésie française	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à élargir les aides destinées aux établissements cinématographiques aux cinémas en « régie directe », à hauteur de 10 millions d'euros.

Les cinémas « en régie directe » d'une municipalité ou d'une communauté de commune sont aujourd'hui environ 400 en France et sont tout autant à être exclus des aides destinées à compenser les pertes de recettes de billetterie des salles de cinéma.

Ces cinémas se situent au cœur de nos territoires, dans des petites communes, dans des endroits où la culture est difficile d'accès mais aussi dans des territoires économiquement et socialement défavorisés que les logiques de marché ont délaissé, faute de rentabilité.

Ces cinémas publics sont les premiers impactés par la crise que nous traversons et les collectivités subissant déjà de sévères contractions budgétaires induites par la crise de la Covid-19, un soutien de l'État est indispensable à leur survie.

Afin d'être recevable cet amendement est gagé ainsi :

- il abonde de 10 millions d'euros en AE et CP l'action 5 "Culture" du programme 363 "compétitivité"
- il diminue de 10 millions d'euros en AE et CP de l'action 8 "Energie et technologies verte" du programme 364 "Cohésion"